

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

INSTITUT CRÉATIVITÉ ET INNOVATIONS D'AIX-MARSEILLE (InCIAM)

Institut Créativité et Innovations d'Aix-Marseille (InCIAM) Appel à projets 2020

Objectifs et format

Dans le cadre de son déploiement, l'Institut Créativité et Innovations d'Aix-Marseille (InCIAM) lance un appel à projets pour l'année 2020. L'institut soutiendra deux types d'actions :

1/ Des **ateliers (ou workshops)** qui auront pour objectif de contribuer à mettre en place des réseaux de recherche pluridisciplinaires nationaux ou internationaux, en lien avec la créativité et/ou l'innovation, dans le but de répondre à des appels à projets nationaux/internationaux. Ils offriront aux équipes organisatrices la possibilité d'inviter cinq à six enseignants-chercheurs/chercheurs extérieurs, pour une période de deux à trois jours. La possibilité est également ouverte à des enseignants-chercheurs/chercheurs des laboratoires relevant de l'InCIAM de se déplacer eux-mêmes en France ou à l'étranger, avec les mêmes objectifs. Les ateliers proposés seront réservés à un nombre limité de participants, en ayant pour vocation première

de faire émerger des propositions scientifiques et des collaborations nouvelles, et de développer un projet de recherche avec la contribution des personnes invitées.

2/ Des **projets de recherche** qualifiés d'« **amorce** ». Le soutien de l'institut, d'une durée de 8 mois n'est pas destiné à prolonger ou compléter un financement existant (ANR ou autre) mais à l'anticiper. Comme pour les ateliers et workshops, le financement de ces projets a pour vocation de faire émerger des propositions scientifiques et des collaborations nouvelles, interdisciplinaires et en lien avec la créativité et/ou l'innovation, afin de développer des projets de recherche de plus grande ampleur.

Dans les deux cas, les projets devront être collaboratifs et impliquer *a minima* deux unités relevant de l'InCIAM. L'appel est ouvert aux enseignants-chercheurs, chercheurs, post-doctorants et doctorants membres de l'InCIAM.

Les activités réalisées dans ce cadre devront contribuer aux objectifs poursuivis dans l'Institut et leurs résultats (publications, communications, chapitres et ouvrages, dépôt de projets, etc.) devront mentionner explicitement le soutien de l'InCIAM. Un compte rendu des ateliers (ou workshops) et des projets de recherche sera remis au bureau de l'InCIAM au terme du projet.

Cet appel concerne des ateliers se tenant entre le mois d'avril 2020 et le mois de novembre 2020. Concernant les projets de recherche, les activités pourront démarrer dès le mois d'avril 2020.

Modalités de financement

Pour les ateliers (ou workshops), le financement octroyé sera utilisable pour couvrir les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des membres de l'atelier ou du workshop, dans la limite de 4000 euros.

Pour les projets « amorce », le financement octroyé sera utilisable pour couvrir différents frais liés à la mise en œuvre des recherches envisagées dans la limite de 8000 euros et en tenant compte des dépenses éligibles.

La date limite de réponse à l'appel à candidature est le **22/03/2020**.

Organisation de la Recherche

Les projets d'ateliers/workshops et de recherche présentés devront s'inscrire dans les thématiques de l'institut (voir annexe A pour une description). Ils contribueront à la **compréhension de la dynamique, des facteurs et des conditions influençant les processus créatifs et d'innovation et/ou au développement de productions créatives et d'innovations** adaptées aux individus et/ou aux organisations.

Ils devront relever d'un ou plusieurs des axes thématiques et/ou champs d'application définis dans l'institut, à savoir :

1. Créativité et/ou innovation (approche générale ou transversale)
2. Santé
3. Education
4. Travail

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des dossiers soumis seront les suivants :

- 1) Clarté de la présentation et faisabilité du projet ;
- 2) Intérêt scientifique, liens et caractère novateur vis-à-vis des thématiques de l'InCIAM et des unités de recherche impliquées dans le projet ;
- 3) Rayonnement national/international ;
- 4) Retombées attendues, y compris dans le domaine de la valorisation et des apports pour le CreaLab (ex. : mise en place d'une collaboration avec un partenaire non-académique) et le monde socio-économique ;
- 5) Budget prévisionnel (adéquation et justification).

Modalités de soumission (version électronique uniquement)

Les dossiers comprendront les pièces suivantes :

Pour les ateliers/workshops :

1) Un projet de 5 pages maximum (times 12, interligne 1,5) détaillant notamment le ou les objectif(s) du projet, les raisons du choix des personnes invitées, l'intérêt pour l'InCIAM, et une estimation du budget dûment motivée ;

2) Les CV des organisateurs et des personnes invitées ;

Les projets déposés devront avoir été préalablement visés par le/la directeur/trice et/ou le/la directeur/trice adjoint(e) des unités de recherche concernées, le cas échéant après avis du référent du laboratoire pour l'InCIAM (s'il ne s'agit pas du directeur ou directeur adjoint de l'unité de recherche).

Toutes les pièces seront regroupées en un seul fichier.

Pour les projets de recherche :

1) Un projet de 5 pages maximum (times 12, interligne 1,5) détaillant notamment le ou les objectif(s) du projet, la méthodologie envisagée, les résultats attendus, l'intérêt pour l'InCIAM, une estimation du budget dûment motivée et un planning mois par mois des tâches à effectuer.

2) Les CV des membres du projet.

Les projets déposés devront avoir été préalablement visés par le/la directeur/trice et/ou le/la directeur/trice adjoint(e) des unités de recherche concernées, le cas échéant après avis du référent du laboratoire pour l'InCIAM (s'il ne s'agit pas du directeur ou directeur adjoint de l'unité de recherche).

Toutes les pièces seront regroupées en un seul fichier.

Calendrier

Le dossier de candidature, complet, devra être envoyé à la direction de l'InCIAM, au plus tard le 22/03/2020 à minuit (heure française), à l'adresse suivante :

inciam-direction@univ-amu.fr

Un accusé de réception sera expédié par voie électronique aux candidats.

L'appel concerne :

1. Des ateliers/ workshops qui se tiendront entre le mois d'avril 2020 et le mois de novembre 2020.
2. Des projets de recherche dont les activités pourront démarrer dès le mois d'avril 2020.

Contact

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter exclusivement par mail, à l'adresse :

agnes.lellouche-gounon@univ-amu.fr

ANNEXE A

Présentation de l'InCIAM

L'Institut Créativité et Innovations d'Aix-Marseille (InCIAM) est un Institut d'Etablissement aux termes de l'article 38 des statuts d'Aix-Marseille Université.

Les « Instituts » regroupent des équipes de recherche issues d'une ou de plusieurs unités et des formations de niveau master ou DESU/DU/CU, relevant d'une ou plusieurs composantes, et de niveau doctorat afin d'instaurer un lien fort autour d'une thématique partagée, entre formation et recherche.

Ces Instituts sont destinés à promouvoir et à faire émerger des pratiques interdisciplinaires par de nouvelles collaborations inter-unités et inter-composantes.

Ils ont pour objectifs de former de nouvelles générations de scientifiques, d'accroître la visibilité et l'attractivité du site d'Aix-Marseille auprès d'étudiants, enseignants-chercheurs et chercheurs à l'échelle nationale et internationale et d'affirmer son potentiel auprès des partenaires socio-économiques.

Résumé des thématiques de l'InCIAM

Réalisées seules ou collectivement, la créativité - et les possibles innovations qui en résultent - constitue une activité expérientielle et intellectuelle, ayant lieu dans des situations individuelles ou collectives, dont les retombées sociétales sont considérables voire majeures. Des découvertes scientifiques aux créations culturelles en passant par toutes les transformations du quotidien des individus (par exemple, modalités de communication, design et arts, activités ludiques, moyens de transports, techniques de maintien de la santé), la créativité est capitale quant à l'adaptation de l'être humain à son environnement et, réciproquement, quant à l'adaptation de l'environnement aux attentes et besoins de l'être humain. Elle s'avère souvent essentielle en vue de l'amélioration des conditions d'existence et même du plaisir à vivre de ce dernier.

Cet Institut, polarisé sur la créativité et l'innovation, conduit des activités de recherche et de formation sur ces thématiques, qu'il s'agisse d'apprendre à réaliser des activités créatives dans des institutions d'apprentissage et/ou de mobiliser des compétences créatives afin de les mettre en œuvre le plus efficacement possible dans des contextes

de travail ou de santé, ou encore dans des contextes technologiques et/ou artistiques variés.

Cet Institut contribue à soutenir un enjeu de progrès scientifique mais aussi social. Des spécialistes de la créativité collaborent avec des spécialistes de l'innovation ainsi qu'avec des spécialistes des secteurs d'application considérés. Ces collaborations permettent de comprendre un processus commençant dès l'émergence d'idées (avec comme objectif d'identifier les conditions qui favorisent la créativité) et se poursuivant jusqu'au développement et à la mise sur le marché d'innovations. Les champs d'expertise des membres de l'institut sont ainsi combinés et enrichis en raison de l'approche pluridisciplinaire développée.

La compréhension des mécanismes et des facteurs impliqués dans la créativité et l'innovation a des retombées concrètes en termes de méthodes et d'outils d'aide à la créativité comme de méthodes de management de l'innovation. Les connaissances issues de ces travaux ont vocation à être exploitées pour accompagner la mise en place de démarches intégratives de créativité et d'innovation, conduisant au développement et la mise en œuvre d'innovations dans les domaines de la santé, de l'éducation ou du travail.

ANNEXE B

Unités de recherche membres de l'InCIAM

- ADEF (EA 4671) : Laboratoire Apprentissage, Didactique, Évaluation, Formation (dir. J. Ginestié ; dir. Adj : C. Poplimont)
- Centre Gilles-Gaston Granger (UMR 7304) : Centre transdisciplinaire d'épistémologie comparative (dir. : P. Taranto)
- CERGAM (EA 4225) : Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix Marseille (dir. : N. Aubert ; dir. Adj : S. Amabile et V. Chauvet)
- CIELAM (EA 4235) : Centre interdisciplinaire d'étude des littératures d'Aix-Marseille (dir. : C. Mazauric)
- CRET-LOG (EA 881) : Centre de recherche sur le transport et la logistique (dir. : L. Livolsi)
- C2VN (UMR 1260, U1263 – INSERM - INRA) : Centre de recherche en Cardiovasculaire et Nutrition (dir. : M.-C. Alessi)
- IMSIC (EA 4262) : Institut méditerranéen des Sciences de l'Information et de la Communication (AMU-Université de Toulon) (dir. : M. Durampart, Univ. Toulon ; Dir Adj : C. Pascal)
- LEST (UMR 7317 – CNRS) : Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (dir. : T. Berthet, dir. Adj : X. Joutard et D. Mercier)
- LIS (UMR 7279 – CNRS) : Laboratoire d'Informatique et Systèmes (dir. : F. Bechet)
- LNSC (UMR 7260 – CNRS) : Laboratoire de Neurosciences Sensorielles et Cognitives (dir. : Béatrice Alescio-Lautier)
- LPC (UMR 7290 - CNRS) : Laboratoire de Psychologie Cognitive (dir. : J. Ziegler)
- LPCPP (EA 3278) : Laboratoire de Psychologie Clinique, de Psychopathologie et de Psychanalyse (dir. : G. Gimenez)
- LPL (UMR 7309 – CNRS) : Laboratoire Parole et Langage (dir. : L. Prévot ; Dir. Adj : S. Pinto)
- LPS (EA 849) : Laboratoire de Psychologie Sociale (dir. : V. Fointiat ; Dir. Adj : F. Girandola)
- PRISM (UMR 7061, CNRS, AMU et Ministère de la Culture) : Perception, Représentations, Image, Son, Musique (dir. : Richard Kronland-Martinet)
- PSYCLE (EA 3273) - Centre de Recherche en Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion (dir. : N. Bonnardel)
- VITROME (AMU, IRD, IHU Méditerranée Infection, SSA) - Equipe 6 : Surveillance épidémiologique et moléculaire des maladies infectieuses (dir. : P-E Fournier)

ANNEXE C

| Laboratoires | Axe 1 - Processus créatifs et d'innovation | Axe 2 - Développement d'innovations |
|--------------|---|---|
| PSYCLE | Analyse du processus créatif chez des professionnels et des étudiants en vue de la compréhension des facteurs cognitifs et émotionnels impliqués dans la créativité, en situations individuelles et collectives, et du développement de techniques ou systèmes d'aide aux activités créatives | Innovations pédagogiques, IHM (interactions homme-machine) et acceptabilité des dispositifs innovants, création de programmes de formation et de nouveaux dispositifs d'aide à la créativité, prise en charge de patients et accompagnement d'étudiants et de professionnels. |
| LPC | Analyse des processus cognitifs | Innovations pédagogiques et IHM |
| LPS | Analyse des processus psychosociaux et sociocognitifs en situation de création collective, (résolution de problèmes, etc.) | Innovations sociales et comportementales dans les secteurs de la prévention, information (campagnes d'information), santé publique, environnement |
| LPCPP | Analyse du processus créatif chez des artistes et les sujets souffrant de psychose ; analyse clinique et psychopathologique des processus de création par l'art et la médiation artistique | Création de nouveaux dispositifs de prises en charge (individuelles et groupales des patients) et de médiation thérapeutique ; contribution au développement d'approches cliniques adaptées et de dispositifs médiatisés par l'art |
| LEST | Analyse des processus créatifs et d'innovation dans différents contextes organisationnels | Innovations organisationnelles, sociales, pédagogiques, digitales |
| CERGAM | Analyses des processus d'innovation développés par les acteurs dans les entreprises et par les entrepreneurs | Innovations pédagogiques, financières ainsi que dans le digital et le management des systèmes d'Information |

| | | |
|------------------------------|---|---|
| CRET-LOG | Analyses en milieux extrêmes, contextes organisationnels de crise, interfaces, résilience | Innovations logistiques, nouveaux systèmes de pilotage, usage des innovations (ex : blockchain, analytics, big data...) |
| ADEF | Analyses de la créativité en situations pédagogiques | Innovations pédagogiques (secteurs éducatifs et formation professionnelle) |
| LNSC | Analyse des capacités créatives des individus | Innovations dans le domaine de la santé et pour la prise en charge des patients |
| VITROME | Analyse des capacités créatives de spécialistes lors de la gestion de crises | Innovations pour la gestion des risques et des crises épidémiologiques |
| C2VN | -- | Innovations comportementales (ex : prévention dans le domaine alimentaire) |
| LPL | Analyse des processus créatifs en lien avec le développement, la pratique et le traitement du langage | Innovations pédagogiques et digitales |
| LIS | Analyse de données de masse pour l'identification des liens entre facteurs de créativité | Innovations pédagogiques, apprentissage humain, gestion de crise, aide à la décision |
| IMSIC | Analyse de la créativité chez des concepteurs | Innovations pour des campagnes publicitaires et d'information |
| PRISM | Analyse de la créativité chez des artistes | Innovations artistiques |
| CIELAM | Analyse de la créativité chez des écrivains | Innovations pédagogiques (en vue d'ateliers d'écriture créative) |
| Centre Gilles-Gaston Granger | Analyse de la créativité chez des artistes | Innovations artistiques, transition numérique |